

NOTE D'INFORMATION

Paris, le 26 septembre 2017

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts de l'organisme de placement collectif (OPC) Covéa Actions Europe Opportunités et nous tenons à vous remercier de la confiance que vous témoignez à notre société.

Nous souhaitons vous informer que des précisions ont été apportées dans le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et dans le prospectus de votre OPCVM concernant le caractère d'éligibilité au PEA (Plan d'Épargne en Actions) de votre fonds.

En effet, les critères de gestion de votre fonds (investissement en permanence à hauteur de 75% minimum de son actif net en actions et titres éligibles au PEA) répondent aux conditions d'éligibilité au PEA.

L'ajout de cette information ne modifie pas l'objectif de gestion ni la stratégie d'investissement de votre fonds.

Informations pratiques :

Les documents d'information clé pour l'investisseur (DICI) et les prospectus modifiés de vos OPC sont disponibles sur le site www.covea-finance.fr à compter du **27 septembre 2017**.

Il est nécessaire d'en prendre connaissance afin de connaître la politique d'investissement de votre fonds et les risques associés. Il vous est conseillé de le lire.

Votre interlocuteur habituel reste à votre entière disposition pour vous apporter tout complément d'information utile.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.